

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 13

L'an deux mil seize

Le 21 octobre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Éric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 septembre 2016

PRÉSENTS : MMES BOULAI – MOUNIER – SAVIN

MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOISSIER

DESCOMBES – CABROLIÉ – FAURE – SUTRE

EXCUSÉS : MME GAILHOUSTET

MM BOIVENT – DESCLIDES – ESTIENNE

ABSENTE : MME PENIGAUD**POUVOIRS** :

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M SAVIN

M BOIVENT a donné pouvoir à M SUTRE

M ESTIENNE a donné pouvoir à M BARRAL

MME SAVIN a été nommée secrétaire de séance

2016-10-05 D**Objet : Vente de parcelles**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a été sollicité par un administré qui souhaiterait acquérir trois parcelles appartenant à la commune.

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit des parcelles :

- A 754 située à Châtre,
- H 161 située Les grands près de Fayolle,
- H 195 située Près au dessous de l'étang,

pour un total de 1 405m². Il précise qu'au regard du prix de vente pratiqué précédemment, ces trois parcelles pourraient être vendues pour un montant de 355 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la vente de ces trois parcelles pour un montant de 355 € et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer tous les documents afférents à cette vente.

Fait à Jauldes, le 24 octobre 2016

Le Maire**Eric SAVIN**